TARIFS

FRAIS D'INSCRIPTION

Des frais d'inscription sont demandés pour toute inscription d'un nouvel enfant au collège.

Ils sont à régler **par chèque** et à **joindre impérativement** au dossier d'inscription.

Ces frais sont de : pour le 1er inscrit au collège : **70 €**

50 € si l'enfant vient de Tarcisius (CM2)

pour les frères et/ou sœurs : **10 €**

FRAIS DE SCOLARITÉ

Afin de soutenir les familles, le Collège de la Trinité propose des frais de scolarité modulés en fonction du nombre d'enfants scolarisés et du quotient familial délivré par la CAF, au mois d'avril précédant l'inscription ou la ré-inscription.

FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS

	Quotient familial	1er enfant	2è enfant	3è enfant	4è enfant
Réduction			-10%	-35%	-70%
Tranche 1	QF ≤ 750 €	1 840 €	1 660 €	1 200 €	550 €
Tranche 2	750 € < QF < 1100 €	2 410 €	2 170 €	1 570 €	720 €
Tranche 3	QF ≥ 1100 €	2 680 €	2 410 €	1 740 €	800 €

Les familles peuvent bénéficier de réductions pour plusieurs enfants inscrits au primaire (Tarcisius) et au collège (Trinité). Les réductions s'appliquent alors en comptant le collégien comme 1er enfant.

Exemple : 2 collégiens et 1 primaire en tranche 3 = (1er enfant Trinité + 2è enfant Trinité + 3è enfant Tarcisius) = 2 680 + 2 410 + 1 250 = 6 340 € / an (hors frais de cantine, fournitures, inscription)

FRAIS DE CANTINE

Les enfants apportent leur panier repas qu'ils réchauffent sur place.

Les frais de fonctionnement sont de **23 € par mois et par enfant** soit **230 € par an et par enfant.**

FRAIS DE FOURNITURES

Les frais de fournitures sont de **30 € par enfant pour l'année.**

D'autres frais sont à prévoir : L'Uniforme à commander (info en juillet)

Les fournitures par matières (info en juillet)

Sorties scolaires, Ateliers et le projet Aventure

Une scolarité qui couvrirait tous les frais du collège serait supérieure à 350 € par enfant !
Le collège ne reçoit aucune subvention ! Il ne peut vivre que de dons.
Nous comptons sur vous pour en parler autour de vous !